



DÉLÉGUÉ-ENQUÊTEUR

SENS DE LA MISSION : le délégué-enquêteur se déplace sur le terrain pour effectuer les visites post-adoption et également vérifier les conditions de vie des animaux pour lesquels il y a eu un signalement. Il mène les actions adéquates en fonction de la situation.

LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE : département du site ou zone géographique prédéterminé

DISPONIBILITÉ REQUISE : à définir avec le Référent des enquêtes en fonction du nombre d'enquêtes et des besoins. Peut conduire à 3 à 5 heures par semaine.

DESCRIPTION DE LA MISSION :

Le délégué-enquêteur a pour mission de :

- Vérifier sur le terrain les conditions de vie des animaux suspectés de mauvais traitement.
- Analyser et s'adapter à la situation sur place.
- Agir en conséquence avec accord de son responsable (aide, conseil, cession, plainte).
- Remettre son rapport d'enquête au responsable dans les temps donnés.
- Procéder au suivi d'enquêtes si nécessaire.
- Assurer des visites post-adoption et promouvoir la SPA.
- Respecter les procédures

PRINCIPAUX LIENS ET CONTACTS :

INTERNES localement sur le site :

- Responsable de site et adjoint
- Chefs d'équipe
- Référent Enquêtes
- Personnel salarié du site, particulièrement agents animaliers
- Services Enquêtes et Délégués
- Service Juridique Protection

EXTERNES

- Public (plaignants/maltraitants/adoptants)
- Services sociaux (tutelles/curatelles)
- Police/Gendarmerie
- Services de la mairie et Maires
- Vétérinaires
- DDPP
- Offices HLM

PROFIL / COMPÉTENCES ATTENDUES :



Aisance relationnelle,
diplomatie



Bon mental
et sang-froid



Résistance à la
frustration, gestion
des émotions



Aisance
rédactionnelle



Permis B



Disponibilité
variable

FORMATIONS ASSOCIÉES :

- **Formation initiale :** journée d'intégration et/ou formation. Période d'essai sur 6 mois renouvelable une fois.

PROCÉDURES ASSOCIÉES :

- Cadres juridiques inhérents à l'activité du délégué-enquêteur
- Procédures internes à la SPA